

Joël Herbach

Joël Herbach est président de l'Association Allier Sauvage, anciennement directeur de l'urbanisme à Vichy. Guillaume Portero l'a rencontré pour revenir avec lui sur son parcours, sa carrière, sur l'activité de l'association et ce qu'elle défend, et pour parler de la rivière Allier, chère à son territoire.

Écouter l'entretien intégral de Guillaume Portero avec Joël Herbach. Durée 27 😊

Par Guillaume Portero 1 JUILLET 2020

[Écouter le son](#)

Pouvez-vous dans un premier temps vous présenter, revenir en quelques mots sur votre parcours ? Comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser à la rivière et cette association.

JH : C'est très simple. Je suis né sur l'Allier. Je suis Moulinois et j'ai passé mon enfance sur les bords de l'Allier, j'y ai appris à nager, manger, pêcher... Quand j'ai eu 18 ans, dans les années 70, la rivière Allier s'est trouvée extrêmement polluée par la conséquence croisée des pollutions urbaines et de la montée en puissance des pollutions agricoles. Et l'eau s'est donc trouvée eutrophisée, toute verte avec des algues. On nous a interdit de nous baigner. On nous a interdit de pêcher. Quand j'ai quitté Moulins pour faire mes études, je suis parti avec cette image de l'Allier sinistré.

J'ai ensuite fait des études d'ingénieur et d'architecture et je me suis mis à travailler ensuite pour les collectivités. J'ai commencé pour une ville de l'île de la Réunion à gérer l'aménagement du territoire. J'ai travaillé pour la ville de Toulouse en architecture solaire passive. Et puis ensuite, j'ai travaillé comme directeur technique de Sallanches, en Haute-Savoie. Et puis, pendant 30 ans, comme directeur de l'urbanisme de Vichy, un poste que je viens de quitter il y a un an seulement. J'ai retrouvé à ce moment l'Allier avec un œil extrêmement différent, qui n'était plus celui du gamin qui nageait dedans, mais celui d'un professionnel qui en avait vu d'autres et qui, en plus, s'inscrivait dans une époque où la reconquête des rivières était une évidence, mais pas tellement à Vichy à cette époque. Pour les élus de l'agglomération de Vichy, la rivière, n'était qu'une source d'ennuis : c'était des zones inondables et c'était « pourquoi l'État empêche les carrières d'extraire des granulats dans la rivière ». Il a fallu beaucoup travailler, beaucoup emmener les élus, y compris sur la rivière. Je me souviens être descendu en canoë avec eux pour leur montrer la beauté, la richesse, le potentiel, leur faire comprendre que nous buvions l'eau de la rivière. Et ça a permis de changer. L'Allier est peu à peu devenu dans le discours de l'agglomération de Vichy la colonne vertébrale du projet d'agglomération auquel on a même ajouté son affluent principal, le Sichon. Et quand on regarde aujourd'hui tous les projets qui sont en cours ou qui sont dans les cartons, il y en a une bonne partie

qui tourne autour de la mise en valeur de ces rivières, à la fois en termes de renaturation et à la fois en termes de valorisation urbaine.



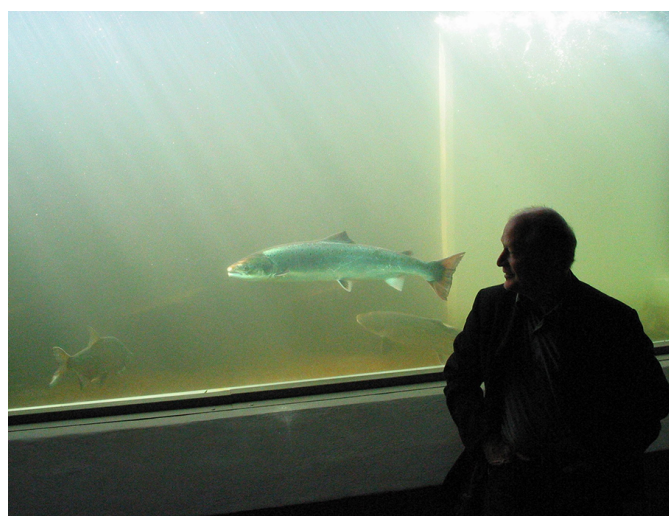
La rivière en été. ©Joël Herbach

On a donc peu à peu orienté le débat vers une approche bassins versants à large échelle et permis de changer la perception et les représentations de l'Allier ?

JH : Tout à fait. Y compris en réalisant en priorité des aménagements en milieu urbain. Le barrage de Vichy a été l'un des premiers problèmes auquel on s'est attaqué. L'Allier est la dernière grande rivière sauvage dans laquelle les saumons atlantiques remontent. Espèce protégée, c'est le plus grand saumon du monde. Il fait chaque année 6000 km, dont 900km en rivière, pour venir se reproduire sur le Haut-Allier, puis 6000 dans l'autre sens. C'était un enjeu important. Il est extrêmement menacé et notamment par le barrage de Vichy qui n'était pas satisfaisant en termes de transport.

Le barrage de Vichy, un barrage à aiguilles du temps de Napoléon III, est devenu en 1960 avec une extension du plan d'eau un pont-barrage avec des vannes qui se lèvent et une dénivellation de plus de 5 mètres. Les passes à poissons faites à l'époque n'étaient pas très confortables et elles

étaient devenues relativement inaccessibles à cause de l'enfoncement de la rivière dû à l'extraction des granulats. Cet enfoncement du lit au pied du barrage avait généré un mètre cinquante de plus à franchir pour les saumons. Et les entrées des passes étaient un mètre cinquante trop haut. Tout le monde était content de venir voir chaque année les saumons essayer de sauter le barrage, sans comprendre qu'ils s'abîmaient sur le béton. C'était une catastrophe et c'est un des premiers projets dont je me suis occupé à la demande du maire Claude Malhuret. Nous avons réussi, après des discussions avec tous les spécialistes et une recherche de financements, à réaliser en 1995 de nouvelles passes à poissons avec un observatoire scientifique des poissons migrateurs qui permet de les observer et de les compter, et une partie ouverte au public pour que les gens puissent venir voir les poissons qui passent (et pas seulement les saumons).



Joël Herbach devant un saumon à l'observatoire des poissons migrateurs de Vichy

Cela m'amène à vous poser la question du statut écologique de la rivière Allier qui est censé s'améliorer, avec notamment le projet de renaturation des berges le long du plan d'eau dont la première partie a été livrée en 2014 et la seconde, rive gauche, qui vient d'être livrée en 2019.

JH : Cela m'a toujours posé question, quand j'avais des réunions avec des associations environnementales, cette double casquette de directeur d'urbanisme et de président d'une association qui s'appelle Allier Sauvage. On me regardait d'un drôle d'air avec mon barrage à Vichy. J'ai toujours commencé mes réunions en demandant : « *Est-ce que quelqu'un veut qu'on parle de l'effacement du barrage de Vichy ?* » Et comme personne ne disait un mot, je disais « *bon, on va considérer qu'il est là encore pour 25 ou 30 ans, mais on va essayer de faire mieux* ». D'où les passes à poissons, la renaturation des berges, un programme de recherche qui a permis d'améliorer la gestion de l'ouvrage... Qui a permis aussi de constater que ces impacts réels sont moins importants que ce qu'on pouvait craindre. Ce n'est, en fait, pas un vrai barrage, puisqu'il s'efface et qu'il n'est pas très haut, et il a donc un impact sur la rivière sur une zone très courte. Il n'y a qu'en termes de franchissement par les espèces qu'il pose un réel problème.

Pouvez-vous nous parler ensuite de votre engagement dans l'association Allier sauvage ?

JH : Mes convictions en tant que directeur de l'urbanisme de Vichy et mon rôle de président de l'association Allier sauvage ont toujours été concordantes et complémentaires. Je crois qu'il est tout aussi important de mettre en valeur la rivière dans la ville, en sachant bien qu'en termes de vie naturelle cela ne sera pas l'idéal, parce que l'on ne peut pas laisser recréer une dynamique fluviale naturelle avec une rivière qui viendrait ainsi grignoter le golf, l'hippodrome... On est bien obligé de stabiliser les berges. Les interventions environnementales ont donc leurs limites au cœur de la ville. Mais par contre, ce qui est extrêmement important, c'est de ramener des populations au bord de l'eau. Faire regarder l'eau, c'est gagnant pour le reste de la rivière si on veut la protéger. De plus, il vaut mieux focaliser la fréquentation de la rivière en milieu urbain que de l'étendre un peu partout et standardiser ainsi le milieu.

C'est un peu ce qui se passe sur le Puy-de-Dôme, on essaie d'aménager un espace restreint pour préserver les grands sites à une échelle beaucoup plus large ?

JH : En effet, c'est l'éternel problème de la gestion des milieux naturels en lien avec la fréquentation. Quand je suis revenu à Vichy et que j'ai redécouvert l'Allier, j'ai vu de bonnes et de mauvaises choses. La dépollution de la rivière était en cours. Les efforts successifs des nouvelles stations d'épuration avaient porté leurs fruits et l'eau était redevenue d'une qualité suffisante, au point que l'on a pu rouvrir la baignade à Vichy. On a pu constater par contre que des pressions continuaient de s'exercer comme, notamment la destruction des prairies du bocage au profit de l'agriculture intensive et du maïs irrigué. Mais également un début de montée en puissance d'une fréquentation de sports et de loisirs qui dégrade petit à petit le milieu naturel. C'est en prenant conscience de tout ça qu'avec quelques personnes nous avons créé l'association Allier Sauvage en 2006. Ce qui nous intéresse ce sont les rapports de l'homme avec la rivière, ce que personne n'étudie en général. On étudie les oiseaux, les paysages, mais peu les rapports de l'homme à la rivière. Nous prêchons, nous, pour un Allier vivant, basé sur la préservation de ces valeurs naturelles le plus possible, mais où l'homme ait une place. Une place qui soit celle de visiteur et non pas de propriétaire. Une place de contemplatif. Avec une priorité en plus à la vie locale parce qu'on estime que si on veut protéger une rivière, il faut absolument que les populations riveraines en soient convaincues. Donc, il faut que ces habitants aiment leur rivière, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent s'y baigner, qu'ils sachent qu'ils boivent son eau.



Le Big Jump 2007 et la réouverture de la plage à Vichy ©Yves Le Chapelin

Il y a des points remarquables comme le village d'Apremont au bord de la rivière, qui ont une attractivité touristique forte. Comment peut-on gérer des endroits comme cela, avec cette question du tourisme ?

JH : Le problème c'est justement la montée en puissance d'un tourisme de consommation. Tant que l'on est sur un tourisme de proximité ou sur un tourisme de visite basé sur l'excellence, on n'a pas trop de problèmes. Dès lors qu'on installe des activités commerciales qui, elles, ont besoin de faire de la masse pour faire du chiffre, les ennuis commencent. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressés assez tôt à l'activité canoë-kayak à cause de son potentiel de développement. On connaît les catastrophes subies par d'autres rivières. Et chez nous, la catastrophe est en passe de se produire puisque l'été dernier une société basée en Ardèche a essayé de racheter un des deux loueurs artisanaux installés sur la partie extrême aval de la rivière. Si elle avait réussi, elle se serait installée avec déjà 500 canoës et trois autocars. Et là, l'impact sur la qualité du milieu serait désastreux, sur l'avifaune notamment avec les oiseaux migrateurs qui viennent nicher et se reproduire sur les bancs de sable et les îles. On serait passé d'un milieu naturel visité et contemplé à un milieu ludique, à un parc d'attractions.

Cela m'amène à parler de la Via Allier. Ce projet s'inspire de ce qui se fait sur la Loire avec la création d'une piste cyclable depuis la source de l'Allier jusqu'à son embouchure vers Nevers. Comment est-ce que l'association se positionne par rapport à ça ?

JH : Bizarrement, nous faisons partie des gens qui ont été à l'origine de ce projet. Notre idée (qu'on avait appelé « la route de l'Allier ») n'était pas du tout de rechercher une infrastructure en site propre le long de la rivière, mais de mettre en synergie différents modes d'itinérance, avec des moments où on est loin de la rivière et d'autres moins. C'était un concept de réseau. Mais cette idée est devenue, fin des années 2000, un projet régional confié à un bureau d'étude routier avec pour objectif de trouver un itinéraire le plus près possible de l'eau. Nous nous sommes alors opposés à ce projet, parce que cela revenait à ouvrir beaucoup trop le milieu. Ce qui en fait la richesse aujourd'hui, c'est justement

qu'il n'est pas accessible sur certaines parties. De plus la capacité de morpho-dynamique de la rivière, c'est-à-dire sa propre capacité à grignoter ses berges et à changer son lit de place de temps en temps, la notion d'espace de liberté de la rivière est incompatible avec une infrastructure qui serait trop proche.

De plus, imaginer cela en s'inspirant de la vallée de la Loire est un mythe parce il y a deux choses très différentes avec la Loire. Il y a, sur la Loire, des digues et des chemins de halage existants et il y a les châteaux de la Loire avec des villes offrant une grande capacité d'hébergement, un vrai potentiel touristique. Ce n'est absolument pas le cas de notre territoire et cela n'a aucun sens de projeter la même chose.

En revanche, le projet Via Allier trouve tout son intérêt en milieu urbain, à Vichy par exemple, ou sur le territoire du Grand Clermont. Cela a un sens en milieu urbain parce qu'on y a des moyens de gestion, parce qu'il y a une fréquentation objective avec la vie locale, des trajets domicile-travail, la présence de touristes... Ailleurs cela n'a aucun intérêt. Il vaut mieux faire des pistes cyclables intelligentes, quitte à avoir par endroits des chemins de promenade à pied au bord de la rivière. L'important est d'optimiser les situations par rapport à cette idée d'itinérance. Tout le monde travaille en ce moment sur ces questions et la position de notre association est de dire qu'il ne faut pas chercher à faire la même chose partout, tout en recherchant une continuité de l'itinéraire. Quand il y a, par exemple, une zone naturelle très préservée sur une des rives, il vaut mieux passer en face, quitte à installer une webcam pour permettre d'observer un nid de balbuzards pêcheurs, par exemple. Car si on passe au pied de l'arbre où ils se trouvent, ceux-ci risquent de partir ou de rater leur reproduction. C'est cette logique de contemplation de la rivière qui est intéressante.



Promenade des berges à Vichy. © Laurence Plancke

Est-ce que toute cette démarche est compatible avec le réseau Natura 2000 dont l'Allier fait partie ?

JH : C'est compatible dès lors que l'on prend les précautions nécessaires et que l'on ne fait pas n'importe quoi. Le grand drame des institutions pour lequel j'ai beaucoup travaillé, c'est de développer des modèles standards et d'aboutir à une certaine banalisation. Il y a là de belles idées égalitaristes, mais surtout une paresse intellectuelle. La question se pose

par exemple sur la nature des sols d'une voie verte. Il est évident qu'en milieu urbain, où il y a beaucoup de fréquentations, on est sans doute obligé de passer par des bétons désactivés à certains endroits. Mais il est tout aussi évident que dès qu'on s'en éloigne il faut des sols perméables, des largeurs moins grandes. C'est une évidence sauf que n'importe quel service des routes à qui on confie le projet va nous dire qu'il faut trois ou quatre mètres de large partout, avec le même profil. C'est complètement absurde dans un milieu naturel.

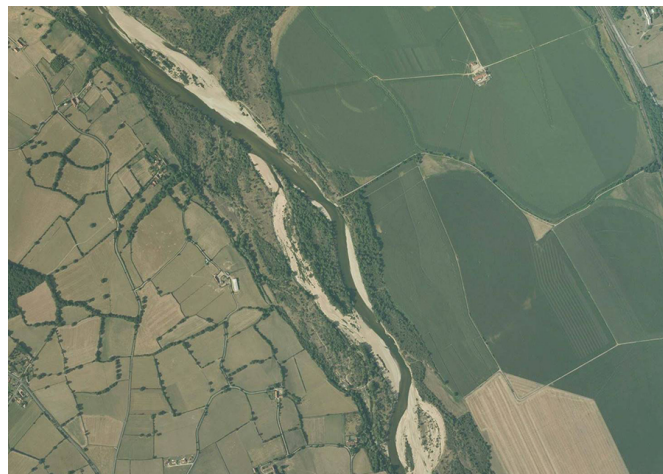
Tu avais commencé à évoquer le problème, tout à l'heure, du modèle agricole. Est-ce que tu peux nous parler un peu plus de ce rapport que vous entretenez justement avec le modèle agricole ? Que défendez-vous ?

JH : Ce qu'on défend là encore, c'est de ne pas faire partout la même chose. Il y a notamment deux sections qui nous intéressent. La première est la section, dite métropolitaine au pied de Clermont-Ferrand, la plaine de Limagne, dont la vocation est clairement céréalière depuis longtemps ; et il y a là un acteur très fort de l'agro-industrie, la coopérative Limagrain, auprès de laquelle nous souhaitons nous poser en partenaires. Certains nous disent que nous discutons avec le diable, mais pour eux, le diable, c'est nous : donc nous discutons entre diables ! Le but, c'est d'améliorer les choses et le gros avantage d'un groupe comme Limagrain, c'est que le jour où l'on parvient à faire bouger le curseur d'une certaine pratique dans le bon sens, c'est 1200 agriculteurs qui changent d'un coup. De plus, ce sont des gens qui travaillent sur le long terme et qui savent très bien qu'à un moment, il faudra qu'ils changent de pratique. C'est beaucoup plus compliqué avec les Chambres d'agriculture, qui sont en général sous pression de la FNSEA, de la Politique Agricole Commune, pilotée elle-même par les grands céréaliers, les chimistes, les industriels de l'agroalimentaire, etc.

La deuxième section de la rivière que nous avons identifiée comme prioritaire est la partie nord de l'Allier, qui est encore assez préservée et que nous essayons de sauvegarder. Pour la partie de la rivière située entre ces deux sections, on ne s'y attaque pas pour le moment, parce la culture intensive du maïs irrigué y a pris toute la place, avec le remembrement, la disparition des haies et des arbres, le retournement des prairies, le déversement d'intrants, le pompage de l'eau de la rivière et de sa nappe alluviale, etc. Ce qui a d'ailleurs posé un énorme problème cet été 2019 avec une période de sécheresse montrant bien que les problèmes commencent à arriver. Mais pour le moment nous n'y allons pas parce que c'est trop compliqué et qu'il y a des gens trop puissants. Il y a en plus un contrat dans cette partie-là entre une réserve naturelle gérée par les associations environnementales (LPO et Conservatoire des Espaces Naturels) et les parties purement en maïs. Le problème est que dans la réserve tout se passe bien par définition, mais qu'à côté on laisse faire n'importe quoi. C'est le piège des réserves.

Nous nous concentrons donc actuellement sur la partie nord où Allier Sauvage a formé un collectif de sept associations, dont trois associations d'agriculteurs (agriculteurs bio, agri-

culture durable, etc). Nous réfléchissons à animer une concertation avec l'ensemble des acteurs publics et économiques pour bâtir une stratégie de préservation durable de ce val d'Allier Nord. Et nous avons récemment attaqué une décision de la préfecture de la Nièvre qui a autorisé à nouveau le retournement de 55 hectares de prairies, pourtant classées « permanentes sensibles » au titre de la PAC et qui sont sur trois zones Natura 2000. Nous venons par deux fois d'obtenir la suspension de l'autorisation et l'affaire continue en appel. On voit bien qu'il y a des pressions derrière, mais nous ne lâcherons pas et je pense, j'espère, qu'on gagnera...



Bocage traditionnel en rive gauche et culture de maïs irrigué en rive droite.

Cette question de la mise en réseau des acteurs autour de la défense du territoire, autour de quelque chose de central qui est la rivière et qui devient la base de réflexion à très large échelle, est-ce que ce n'est la base pour quelque chose de plus grand, un syndicat de type PNR ?

JH : Bien sûr, il y a déjà eu un projet de parc national naturel de zone humide lancé par le ministère de l'écologie, mais celui-ci a été sabordé sous la pression des chambres d'agriculture. Il est intéressant de souligner que sur ce val d'Allier Nord, si on trouve une quinzaine d'associations très actives, c'est justement parce que l'Allier y est encore bien vivant et que les gens vivent avec leur rivière. Ce contexte associatif, on ne le retrouve plus ailleurs sur l'Allier, en dehors des associations institutionnelles comme les conservatoires d'espaces naturels. Sur la partie Nord du val d'Allier, ce sont de vraies associations militantes qui travaillent soit sur la batellerie, soit sur les traditions, soit sur l'agriculture, sur le vignoble, etc. C'est donc une grande chance que cette partie de la rivière soit préservée, y compris au niveau des valeurs humaines. Et c'est ça aussi qu'il nous intéresse particulièrement de protéger. En espérant que si on arrive à sauver ce val d'Allier Nord, on pourra ensuite, en faisant tache d'huile reconquérir peut-être certaines parties de l'Allier qui, pour le moment, sont très sinistrées avec l'agriculture intensive, l'extraction de granulats et le désintérêt des populations. Notre volonté est d'insuffler une nouvelle culture Allier. Cette valeur qui a été perdue pour certaines populations est en train de revenir et il faut absolument qu'on arrive à la conserver et la valoriser de façon intelligente.



La partie sauvage du nord de l'Allier. @ Joël Herbach

Dans un avenir proche, quel va être l'actualité de l'association ?

JH : Nous réfléchissons avec le pôle métropolitain Clermont-Vichy à travailler sur la question des fréquentations. Nous avons mis au point des méthodes d'évaluation de la fréquentation et de la pression exercée via une observation notamment les traces laissées en fin de saison et via une méthode spécifique sur les canoés qui consiste à utiliser des appareils photo à prises de vue automatiques toutes les deux minutes, avec reconnaissance de formes pour la sélection des vues à analyser. Ce qui permet de connaître le nombre de bateaux, le nombre de pratiquants, et plusieurs détails, tels que leur aptitude à naviguer. Cela alimente ainsi un projet pour lequel nous militons depuis longtemps : la mise en place d'un Observatoire de l'Allier qui rassemblerait tous les types de données sur l'eau, sur les sols, sur la biodiversité, sur la fréquentation, de manière à avoir un outil de gestion plus efficace que ce dont on dispose actuellement. Nous avons la chance d'avoir à l'Université Clermont Auvergne le Méso-Centre qui travaille actuellement sur un cloud environnemental et qui serait prêt à héberger la banque de données de cet observatoire de l'Allier. Le projet a été élaboré dans le cadre du Pôle métropolitain. Nous en connaissons le modèle, tous les acteurs sont d'accord sur le principe. Il faut passer maintenant à l'acte politique de le créer. Cela rejoint la question sur l'idée d'organiser une gouvernance de la rivière qui n'existe pas pour le moment. Il y a bien un SAGE Allier Aval, mais qui est limité dans sa portée et nous pensons qu'il faudrait aller plus loin. Peut-être créer un établissement public spécifique de gestion de l'Allier, au sein duquel l'Observatoire de l'Allier serait un outil de gestion et de communication.



L'AUTEUR

Guillaume Portero

Guillaume Portero est ingénieur paysagiste diplômé de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers et s'est spécialisé en foresterie urbaine à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Nancy ainsi qu'à l'Université de Copenhague. Il a travaillé au sein du bureau d'étude et cabinet d'expertise Arbres Paysages Environnement (APE) et est aujourd'hui directeur adjoint des Espaces Verts de la Ville de Vichy.

BIBLIOGRAPHIE

Portrait de Joël Herbach par Pablo Aiquel

www.alliersauvage.org

Le projet Allier Sauvage pour le val d'Allier Nord

L'appel à financement participatif pour soutenir la préservation du val d'Allier Nord

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Guillaume Portero, Joël Herbach, Openfield numéro 15, Juillet 2020

<https://www.revue-openfield.net/2020/07/01/joel-herbach/>